

L'EMANCIPATEUR

SYNDICAT CGT DU VAR DES RETRAITÉS ET ANCIENS SALARIÉS
DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Mensuel n° 392 - Juin 2022

édito

Notre commission exécutive réunie le 22 juin dernier a débattu entre autres du résultat des élections législatives. La presse française a qualifié le revers subi au second tour par le Président Macron de : *défaite humiliante, claque, désaveu cinglant.*

La une du journal *Les échos* titrait : Séisme.

Mais le fait marquant du 2ème tour de cette élection c'est l'abstention massive. Celle-ci concerne les travailleurs, les jeunes et dans certains départements, souvent les plus pauvres, l'abstention dépasse les 70 %.

Si ce résultat démontre le recul important des partis qui soutiennent Macron, il pointe la triste et dangereuse progression du RN (en particulier dans notre département).

Certes de nombreux électeurs ont, par l'intermédiaire de ce vote extrême, voulu faire barrage à celui qui mène une politique désastreuse pour le pays depuis cinq longues années.

Nous devons réagir car, jamais l'extrême droite n'a été aux côtés des salariés, des retraités, des chômeurs. Sa feuille de route c'est la même que le Medef, la volonté de liquider les conquits sociaux (Sécurité sociale, santé, RSA, secteurs publics, etc.)

Rappelons-nous l'élection du FN à la mairie de Toulon et les conséquences. Nous devons dénoncer l'imposture de ce parti politique, comme on su le faire nos parents et grands-parents, ce qui nous a permis, pendant cette période, de vivre dignement.

Chers camarades, il va falloir augmenter le niveau des luttes pour faire barrage à Macron, au capital comme à l'extrême droite.

Notre intérêt, celui du peuple n'est pas la gestion du capital comme certains voudraient nous y amener mais la construction du rapport de force nécessaire pour gagner sur nos revendications

Suppression de la CSG, augmentation des pensions, des minima sociaux, renforcement des services publics, reconquête de la Sécurité sociale voulue par Ambroise Croizat, etc.

Vous le savez, les moyens existent et il est bon de le rappeler :

- 60 à 80 Mds d'euros d'évasion fiscale
- 150 Mds d'aide aux entreprises sans aucun contrôle
- 70 Mds versés aux actionnaires des entreprises du CAC 40.

Et il est possible de développer plus la démonstration que l'argent existe pour nos revendications.

La CGT, le syndicalisme retraité CGT sont ceux qui veulent un changement de société, de politique.

Alors plus que jamais, travaillons au renforcement de notre syndicat, pour s'engager dans les luttes nécessaires pour nous, nos enfants et petits-enfants.

Michel Camatte
Secrétaire Général

**PÉNURIES : HUILE,
FARINE, MOUTARDE...**



sommaire

- Edito **1**

- Les hôpitaux militaires **2
3**

- La retraite à 65 ans,
c'est non... **4**

- Le Président Macron
ne doit pas engager
la France dans une
économie de guerre **5**
- Agenda et activités
du syndicat

- Commission
Exécutive du 21 juin **6**

L'EMANCIPATEUR - Tel : 04 94 18 94 57 - Fax : 04 94 18 94 58

Adresse postale : Retraités CGT Var Mindef - 13 avenue Amiral Collet - 83000 Toulon

Email : retraitescgtvarmindef@gmail.com - Directeur de la publication : Patrick Buvat

N° CPPAP 0326S07751 - Journal édité par nos soins.

Les hôpitaux militaires

L'histoire des hôpitaux militaires est indissociable de l'histoire des forces armées françaises.



L'HIA Sainte Anne à Toulon

A ce jour sept HIA restent implantés sur le territoire national : Begin (Saint-Mandé), Clermont Tonnerre (Brest), Laveran (Marseille), Legouest (Metz), Percy (Clamart), Robert Picqué (Bordeaux), St Anne (Toulon).

En effet, en 2016, le premier hôpital militaire créé en 1850 (Val de Grace) qui a su acquérir au cours

de son histoire une renommée mondiale a été purement et simplement fermé sans qu'il fût donné la moindre explication logique et légitime. A ce jour, c'est l'hôpital Desgenettes de Lyon qui est voie de disparition pour devenir une antenne médicale. Les Ministres des Armées ont beau rétorquer qu'il s'agit de transformation en école ou antenne, nous savons tous que

ces étapes transitoires et très limitées dans le temps doivent être clairement identifiées comme des fermetures. Quant aux hôpitaux Legouest à Metz et Robert Picqué à Bordeaux, ils sont programmés pour fusionner avec des hôpitaux civils.

Ces Hôpitaux d'instructions des Armées ont su développer des spécificités qui leurs sont propres et qui ont en font toute leur originalité.

- Ce sont déjà des structures qui ont vocation à fournir une médecine projetable et en capacité à mener leur activité médicale dans les conditions les plus périlleuses.

- C'est une médecine qui par nature est spécialisée pour soigner les blessures par balle et autres blessures de guerre.

- C'est aussi une médecine qui effectue de la recherche et de la médecine appliquée sur tous ce qui relèvent du microbien et plus



Rassemblement devant l'HIA du Val de Grâce de Paris



Rassemblement devant l'HIA Desgenettes de Lyon

particulièrement "les maladies tropicales".

Nos hôpitaux militaires, au-delà de répondre à leur mission première (l'appui médical aux armées), exercent une médecine de ville et offrent des soins généraux ou spécifiques de qualité à l'ensemble de la population française, parfois même située dans des quartiers défavorisés.

Le Ministère des Armées souhaite recentrer son service médical sur la projection pour les opérations extérieures à nos frontières et souhaite généraliser ce processus dans le temps tout en abandonnant progressivement la "médecine de ville".

Durant l'année 2020, les Médecins Chefs des deux hôpitaux militaires Laveran et St Anne vendaient à qui voulait l'entendre un projet soi-disant révolutionnaire : le Projet de Gouvernance. En fait, cela consistait à mutualiser dans un premier temps les moyens entre deux hôpitaux puis à terme nous pouvions aisément imaginer une fusion complète des deux, donc une fermeture de plus. Begin et Percy étaient également ciblés. Nos protestations syndicales et la prise en compte du COVID ont mis à mal ce projet qui à ce jour semble dor-

mir dans un tiroir... Cependant, un autre projet existe, celui-ci est plus confidentiel : AHA Antenne Hospitalière des Armées. Ce concept consisterait à créer aux environs des années 2025 une soixantaine d'équipes chirurgicales avec des praticiens SSA insérés dans des établissements de santé civil. Il est évident qu'à ce stade du projet encore non présenté officiellement à notre organisation syndicale, cela préfigurerait de la disparition pure et simple de nos HIA tels que nous les connaissons aujourd'hui.

Il serait tout à fait incomplet de traiter le SSA sans évoquer nos ERSA (Etablissement de ravitaillement sanitaire des armées) car c'est le

maillon intermédiaire qui permet le stockage et la livraison de médicaments (parfois spécifiques) à nos hôpitaux et aux armées basées même à l'étranger. Il existe à ce jour au niveau national deux plateformes ERSA : l'une à Marseille et l'autre à Vitry le Francois. Le manque d'entretien et la vétusté de l'ERSA Marseille tout comme pour l'hôpital Laveran de Marseille nous amène à rester très vigilant sur l'avenir de ces structures.

Il n'y a pas à douter, notre expérience syndicale CGT est un précieux atout pour permettre d'organiser la lutte pour le maintien de notre SSA et d'ambitionner son développement. Nous savons organiser la lutte en impliquant à la fois les salariés, la population et le politique en le plaçant face à ses responsabilités et souvent ses contradictions. Même si nous n'avons pas gagné tous les combats, nous pouvons être fier de notre Organisation Syndicale car ce qui reste du SSA, relève de notre lutte au quotidien et nous seront toujours encore plus présents pour défendre ce bien si précieux qu'est la SANTE.

Erick Bousquet
Délégué Fédéral Régional (DFR)



Rassemblement devant l'HIA l'HIA Clermont Tonnerre à Brest

La retraite à 65 ans c'est non !

La retraite à 60 ans c'est possible !

Le report de l'âge légal de départ à la retraite est comme une vieille rengaine qui nous reste dans les oreilles et qui nous empêche de réfléchir à la question. Il faut réformer les retraites parce que nous vivons plus longtemps, parce que le financement du régime n'est pas assuré ou parce que les régimes spéciaux coutent chers...

Les détracteurs du régime de retraite offrent une seule solution : le report de l'âge légal de la retraite à 65 ans. Notre système de protection sociale a permis d'allonger notre espérance de vie. Vivre plus longtemps va donc dans le sens de l'histoire, c'est la logique du progrès social. Par contre, la logique du gouvernement et du MEDEF : nous vivons plus vieux et il faudrait donc travailler plus longtemps pour compenser la charge financière supplémentaire que cela ferait peser sur le système de santé ?

C'est faux !

Le Conseil d'Orientation des retraites (juillet 2021) indique qu'à régime constant et compte tenu des évolutions démographiques, la

situation financière du système des retraites n'est pas amenée à se dégrader. L'extension de l'âge de départ à la retraite n'a donc aucune justification en termes de finances publiques. C'est bien un choix purement politique ! Par contre, les exonérations de cotisations sociales, la politique des bas salaires, l'inégalité salariale entre les femmes et les hommes... pèsent énormément sur le financement des retraites. Ce sont donc bien les conditions économiques et non la démographie, qui sont les premiers facteurs déterminant de l'équilibre financier des retraites.

Les salariés et retraités, soutenus par la CGT et de nombreuses organisations syndicales, ont réussi à mettre en échec la réforme à points voulue par Macron en

2019-2020. La CGT est déterminée à faire de même face à une réforme annoncée comme paramétrique (allongement des annuités et décalage de l'âge légal) mais qui cache une réforme systémique (disparition des régimes spéciaux ou spécifiques et diminution programmée du niveau des pensions). Cette réforme est la porte ouverte au développement d'un marché de la capitalisation offert aux assurances privées et aux organismes complémentaires.

Notre syndicat de retraités appellera à s'inscrire dans toutes les manifestations pour la défense et l'amélioration de notre système de retraite sur la base des propositions de la CGT.

Emile Gondran



Le Président Macron ne doit pas engager la France dans une économie de guerre

En évoquant la situation internationale du moment, à l'occasion de l'inauguration du salon de l'armement d'Eurosatory, le président de la République a tenu des propos graves de conséquences, annonçant « qu'il fallait entrer dans une économie de guerre, dans laquelle nous devrions durablement nous organiser. »

Le terme « d'économie de guerre » est minutieusement choisi et répété à trois reprises dans le discours pour justifier des augmentations durables des budgets de Défense en France, comme en Europe, et l'accélération d'une Europe de la défense, préparant les esprits à un conflit majeur.

Entrer en économie de guerre, c'est mobiliser les capacités civiles au service des moyens militaires et cela entraînera des conséquences majeures sur les orientations budgétaires mais aussi sur notre tissu industriel et les conditions de vie et de travail de milliers de salariés.

Confortant ces orientations, la Délégation Générale de l'Armement pousse pour un texte législatif permettant de réquisitionner des entreprises et des matériaux civils à des fins militaires.

Pour Macron, les budgets de Défense deviennent sa priorité et il entend y appliquer le « quoi qu'il en coûte », même si cela se fait au détriment de la réponse aux besoins sociaux qui s'expriment aujourd'hui dans les mobilisations et dans les urnes contre la vie chère, pour une politique de santé, d'éducation, de justice sociale, entre autres.

Enfilant les habits de grand timonier de l'Otan, Macron entend fédérer derrière lui tous les États européens pour investir davantage dans les armes, là où la diplomatie qu'il vient de saborder aurait eu un rôle majeur à jouer. Cette dérive guerrière est dangereuse pour la Paix. Le surarmement ne pourra qu'apporter du sang et des larmes. Au surarmement conventionnel s'ajoute

aujourd'hui une menace de dérapage nucléaire, alors même que le Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires (Tian) vient de trouver de nouveaux signataires pour éradiquer définitivement ce danger mortel pour l'humanité.

La CGT aurait voulu que le président de la République ait la même détermination pour gagner la bataille contre la Covid, qu'il avait lui-même qualifiée de « guerre ». Mais, aujourd'hui, force est de constater que les fermetures de lits se poursuivent, que les personnels de santé sont toujours aussi maltraités et que l'hôpital public est au bord de l'explosion.

Plutôt que de s'inspirer de la France des Lumières, des Droits de l'Homme et du progrès social, Macron fait le choix de parader avec les marchands d'armes.

Stoppons au plus vite ces politiques mortifères de va-t-en-guerre dans une course au surarmement de la planète. La seule voie de la raison, qu'elles que soient les difficultés, demeure la paix construite par des actions diplomatiques et politiques.

La CGT a toujours fait le choix de la Paix et du Progrès social et c'est en ce sens qu'elle prépare une initiative avec le Mouvement de la Paix qui se tiendra le 5 octobre 2022, à Montreuil, et dont le thème principal est : « Une économie pour la Paix ».

D'ici là, la CGT entend participer avec toutes ses organisations aux marches de la Paix, le 21 septembre, et à la journée de l'ONU du 26 septembre pour l'élimination totale des armes nucléaires.

Agenda et activités du syndicat

Commission exécutive jeudi 2 juin : 350 FNI réglés -12, analyse du congrès USR 83, formation à l'informatique pour les militants qui le désirent, présentation du nouveau livret d'accueil fédéral pour les retraités. Rencontre avec UL Toulon et UD Var. Réunion avec les militants de notre syndicat élus au congrès de l'USR 83 mardi 7 juin.

Mardi 7 juin : rencontre débat avec les militants élus de notre syndicat à la CE de l'USR 83

Mardi 15 juin : secrétariat suivi d'une rencontre avec bureau de l'UD

Mardi 21 juin : stage informatique (reporté)

Jeudi 7 juillet : participation au comité général de l'UD 83

Mardi 26 juillet : secrétariat préparation de notre prochain congrès (février 2023).

Pour Info : la permanence de la Seyne sera fermée du jeudi 7 juillet inclus au jeudi 27 août. Reprise jeudi 1er septembre.

Commission Exécutive du 21 Juin

La Commission Exécutive du syndicat s'est réunie le 21 juin dernier en présence de 20 participants. Elle s'est exceptionnellement tenue à Six-fours au Centre Guillemard.



Après le rapport d'actualité préparé et présenté par le Secrétaire Général Michel Camatte, les débats ont porté sur le résultat des élections législatives, sur le prochain congrès du syndicat (2023), sur la déclaration d'Emmanuel Macron à propos de l'économie de guerre ainsi que sur la nécessité du renforcement. Ont été également évoqués le rôle des ouvriers de l'état dans la Défense Nationale telle que nous la concevons ainsi que l'importance du Pôle Public National de Défense porté par la CGT.

Les travaux se sont achevés par le verre de l'amitié ainsi que par un aioli convivial avant de poursuivre par quelques parties de pétanque.

Après deux ans de pandémie et les confinements successifs, le plaisir de se retrouver entre camarades a fait le plus grand bien sans pour autant empêcher la réflexion de la Commission Exécutive sur l'actualité revendicative.

Michel Canestrelli

